

Certificat de Qualité

Nom du produit: **AROMABACK**

Numéro du produit: **100642B**

Informations relatives au produit

**Numéro statistique de
marchandise:** 2106 90 98

Pays de fabrication: Allemagne

Conditionnement: 25 kg sac en papier

Description: Produit pour la fabrication de pains et petits pains spéciaux

Dosage: 3 - 4 % sur la farine

Conservation minimale: 12 mois

Conditions de stockage: garder en lieu frais et sec dans le conditionnement d'origine fermé

Apparence: poudre beige

Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients: Dextrose, farine de **blé**, farine de **blé** malté, épaississant E 412,
(en ordre émulsifiants E 472e, E 471; correcteurs d'acidité E 450, E 339;
décroissant) **gluten de blé**, agent de traitement de la farine E 300, enzymes

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

100642B AROMABACK

Valable à partir de 01.01.2016

1 de 3



IREKS

Données analytiques

Valeur pH (2 g/200 ml)	4,6 -	5,6
Acidité	36,0 -	44,0
Densité apparente	642 -	785 g/l
Eau	7,4 -	10,0 %
Cendres (500 °C)	5,4 -	8,0 %
Protéines (N x 6,25)	6,5 -	9,7 %
Amidon	20,7 -	28,1 %
Matières grasses	13,5 -	18,0 %
Fibres alimentaires	12,2 -	16,6 %

Information nutritionnelle

100 g contiennent:

Énergie	1.501 kJ	358 kcal
Graisses	10,7 g	
<i>dont</i>		
<i>acides gras saturés</i>	8,4 g	
Glucides	45,8 g	
<i>dont</i>		
<i>sucres</i>	20,5 g	
Fibres alimentaires	14,4 g	
Protéines	8,1 g	
Sel	2,2 g	

L'indication des substances nutritives et de la valeur énergétique se base sur les règlements en vigueur dans la CE en tenant en particulier compte du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (CE) n° 1169/2011.

Nous certifions que selon les règlements 1829/2003, 1830/2003 de la CE nos produits n'exigent pas de déclaration OGM.

La société IREKS produit conformément aux règles de HACCP et est certifiée selon ISO 9001:2008.

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

100642B AROMABACK

Informations relatives aux allergènes

Liste des ingrédients pouvant causer des réactions d'intolérance de type allergique et autres selon l'annexe II du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (CE) n° 1169/2011.

+ Céréales et produits céréaliers contenant du gluten

- Crustacés et produits à base de crustacés
- ° Oeufs et produits à base d'oeufs
- Poissons et produits à base de poissons
- Arachides et produits à base d'arachides
- ° Soja et produits à base de soja
- ° Lait et produits laitiers, y compris lactose
- Noix et produits à base de noix
- Céleri et produits à base de céleri
- ° Moutarde et produits à base de moutarde
- ° Graines de sésame et produits à base de sésame
- SO₂ et sulfites à des c > 10mg/kg(l), exprimé en SO₂
- ° Lupin et produits à base de lupin
- Mollusques et produits à base de mollusque

- + contenu(e)s selon recette
- non contenu(e)s selon recette
- ° des traces ne sont pas à exclure

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

100642B AROMABACK

Valable à partir de 01.01.2016

3 de 3



IREKS